



Commune de Bossonnens

CONVOCA TION

Les citoyennes et citoyens de la commune de Bossonnens sont convoqués en Assemblée communale le **mardi 9 décembre 2025, à 20h00, à la salle polyvalente de l'école, route de Vevey 31.**

- Ordre du jour :**
- 1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 27 mai 2025**
(ne sera pas lu)
 - 2. Présentation de la planification financière 2026-2030**
2.1 Préavis de la Commission financière
 - 3. Présentation du budget de résultats 2026**
3.1 Rapport de la Commission financière
3.2 Vote
 - 4. Présentation du budget des investissements 2026**
4.1 Protection de l'environnement et aménagement du territoire
 - Remplacement de la conduite d'eau potable à la route de Chesau
 - Mise à jour du Plan Général d'évacuation des eaux (PGEE)
4.2 Rapport de la Commission financière
4.3 Vote
 - 5. Révision des statuts de l'Association de communes « Secours Sud Fribourgeois »**
5.1 Présentation
5.2 Vote
 - 6. Divers**

Le Conseil communal

Le procès-verbal de la dernière Assemblée, les budgets, ainsi que les statuts révisés de l'Association de communes « Secours Sud Fribourgeois » peuvent être consultés auprès du secrétariat durant les heures d'ouverture du bureau communal, 10 jours avant l'Assemblée, ou sur le site internet www.bossonnens.ch.